

**COMPTE - RENDU**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DU 12 AVRIL 2022**

**Présents** : Isabelle SURGENT, Simon SURGENT, Micheline BEDIU, Mélanie BEDIU, Clémence LOUIS, Renée OUZET, Jérôme PACHECO

**Absent excusé** : Elisabeth MOREAU donne pouvoir à Simon SURGENT, Fabrice AUSSIETTE

**Secrétaire de séance** : Clémence LOUIS

*La séance est ouverte à 19 heures, sous la présidence de Madame Isabelle SURGENT.*

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 20 JANVIER 2022**

2022-04-001CCAS > Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a délibéré afin d'élire Madame Elisabeth MOREAU en tant que Vice-Présidente, suite à la démission de Madame Marie-Line JACQUET.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le CCAS approuve que Madame Elisabeth MOREAU soit nommée Vice-Présidente.

2022-04-002CCAS > Le Centre Communal d'Action Sociale ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations sont régulières et justifiées ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2022-04-003CCAS

> Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le Receveur Municipal ;

Madame la Présidente présente les résultats du Compte Administratif 2021 qui peuvent se résumer de la manière suivante :

**Section de Fonctionnement**

Dépenses :	1 345,94 €
Recettes :	2 675,67 €
Résultat réel de l'exercice	+1 329,73 €

Résultat de clôture 2020	525,67 €
Résultat de clôture 2021	+1 329,73 €

Conformément à la loi, Madame la Présidente se retire de la séance.  
Sous la présidence de Monsieur Simon SURGENT

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

**APPROUVE** le Compte Administratif pour l'exercice 2021 du budget du CCAS.

**DIT** que l'excédent net de clôture de l'exercice 2021 est +1 329,73 €

2022-04-004CCAS

> Les membres du bureau du Centre Communal d'Action Sociale ;  
Vu le projet de Budget Primitif 2022 qui se présente à l'équilibre comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 3 329,73 €

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité** :

**Approuve** le Budget Primitif 2022 arrêté comme ci-dessus.

Questions diverses

> Les membres du CCAS vont s'interroger, pour la prochaine réunion, sur le choix entre faire un repas ou offrir des colis pour les aînés en fin d'année.

*L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h15.*